

## CIQ des Pinchinats - Assemblée générale du 3 mai 2019

L'Assemblée générale de notre CIQ s'est tenue dans la salle Roger Baudun, aux Platanes, le 3 mai 2019 à 18h en présence d'environ 80 personnes.

Nous remercions Monsieur Boulkenafet, collaborateur de Monsieur Paoli, attaché au quartier des hauts d'Aix et Madame Barral, présidente de la Fédération des CIQ. Monsieur Paoli et Monsieur Bouvet n'ont pu être présents et nous ont demandé de bien vouloir les excuser.

### Partie statutaire

#### Rapport moral de la présidente

La présidente, Emmanuèle Chinot, souhaite la bienvenue aux participants. Elle souligne le travail d'équipe du CA qui est à l'écoute des habitants du quartier.

#### Rapport d'activités

\*La sécurité des biens et des personnes

Après de longues années de pourparlers, la vitesse *chemin Pierre Pascalis* est maintenant limitée à 50km/h. Nous sommes nombreux à déplorer le non respect de la limitation de vitesse sur nos chemins étroits.

-->Une personne dans l'assistance habitant *chemin de l'Aubère* a lancé une pétition en septembre dernier auprès des riverains pour dénoncer la vitesse excessive. Le panneau 50km/h a été criblé de balles puis a disparu. Est-ce que la solution serait d'installer des « coussins berlinois » ou de limiter la vitesse à 30km/h ? La mairie va étudier la question. En attendant, les riverains vont se réunir à nouveau et demande le soutien du CIQ.

-->Une autre personne propose l'installation d'« écluses » sur le *chemin Pierre Pascalis* comme cela a été fait chemin de la Rose et chemin des Plâtrières. Monsieur Boulkenafet rappelle que ce n'est pas possible hors agglomération.

Les fossés *chemin de la Fontaine des Tuiles* étaient encombrés et lors de fortes pluies l'eau ruisselait sur la chaussée avec des risques d'aquaplaning. Ils ont été curés.

*Chemin des Chênes*, un riverain s'est inquiété de l'affaissement de la chaussée dans un virage étroit et bordé par un profond fossé. Nous nous sommes rendus sur place avec Monsieur Boulkenafet. Il n'y a pas de risque d'effondrement.

Nous espérons obtenir les trois caméras demandées depuis plusieurs années. Pour le moment une *caméra de surveillance* va être positionnée au carrefour du chemin Pascalis et de l'ancienne route des Alpes. C'est un point d'entrée dans le quartier et un point de sortie vers l'autoroute.

L'arrêt de bus au Parc Rigaud a été modifié pour apporter plus de confort et de sécurité.

Sur la route des Pinchinats la vitesse est aussi limitée à 50km/h.

Si le Conseil général a prolongé la réfection des parties latérales de la chaussée du chemin Pascalis à Tournon, il reste toute la partie de Tournon jusqu'à l'embranchement de la route des Alpes où à la suite du raccordement au tout à l'égout la route est devenue extrêmement chaotique.

Le parking sauvage en bas de la route a été repoussé grâce à l'installation de barrières discontinues. Nous avons demandé la pose d'un miroir à la sortie du parking de la chapelle et nous espérons l'obtenir prochainement. Il reste à trouver une solution par rapport à l'eau qui stagne en contrebas de la fourche de Tournon et à côté du club hippique.

#### \*Les déchets verts

L'apport de déchets verts autorisé dans les déchetteries est de 1,5m<sup>3</sup>/jour ce qui est insuffisant. Nous avons demandé, conjointement avec le Parc Rigaud, l'augmentation de la quantité de l'apport journalier.

#### \*Le tri sélectif

Chemin de Chauchardy un conteneur jaune a été remis en place à la demande d'un riverain.  
-->Une personne soulève le problème des conteneurs au carrefour des chemins de la Fontaine des Tuiles et de Chauchardy. Faut-il les supprimer car ils incitent aux dépôts sauvages ? C'est une question récurrente dans le quartier.

#### \*La commémoration du 11 novembre

Le CIQ a organisé cette cérémonie à titre privé. Le monument est situé dans la chapelle Sainte-Anne. Nous nous sommes réunis sur le parvis pour commémorer la mémoire de ces jeunes soldats. Pour chacun d'entre eux, nous avons retrouvé et affiché leur fiche militaire ainsi que des objets et des drapeaux de cette époque. Nous avons écouté les témoignages de Louis Coustoulin, de Stéphane Paoli et d'Emmanuèle Chinot puis la lecture faite par Luc-Henri Tesse d'un extrait du livre de Jean Rouaud « Les Champs d'honneur ». C'était un instant de recueillement, sobre et chaleureux. Un apéritif convivial servi par les scouts a clôturé la manifestation.

#### \*Le domaine de Tournon

Rapide rappel du *procès en annulation du permis de construire* :

Le permis de construire a été octroyé deux jours avant l'entrée en vigueur du PLU. Ce permis autorise la construction de 2774 m<sup>2</sup> qui s'ajoute aux 1216m<sup>2</sup> existants sur une superficie de 9ha alors que le domaine de Tournon n'en possède que 4, les 5 autres étant mis à disposition par un voisin. Le CIQ a été mandaté pour déposer un recours gracieux puis un recours contentieux. Nous avons été déboutés par le Tribunal administratif de Marseille. Nous avons fait appel au Conseil

d'Etat et avons été autorisés à déposer un nouveau recours devant la Cour administrative d'appel de Marseille. Le CIQ est dans l'attente des mémoires en défense de la mairie d'Aix et de la société Aixcellence Promotion.

Dans le même temps l'adjoint à l'urbanisme d'Aix, M. Galèse, a ajouté au titre du STECAL (Secteurs de taille et capacité limitées) 300m<sup>2</sup>. Lors de l'enquête publique, les commissaires enquêteurs ont donné à l'unanimité un avis négatif. Malheureusement le conseil de la Métropole Aix Marseille Provence n'en a pas tenu compte. Le CIQ a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille. Il a aussi envoyé un courrier au ministère de la Transition écologique et solidaire demandant une enquête sur les conditions dans lesquelles a été prise cette décision.

*Procès contre les nuisances sonores de l'été 2016 :*

Le CIQ et quelques habitants ont fait un procès à M. Archinard, DJ et organisateur de soirées, gagné en 1<sup>ère</sup> instance. Ce dernier a fait appel et perdu, la dernière instance ayant confirmé le 1<sup>er</sup> jugement. Il a été condamné à payer une amende (1500€), plus les divers PV (3000€) et une indemnité de 900€ à chacun des huit plaignants.

\*Le cabanon chemin Pierre Pascalis

Cette construction ancienne avait des soucis de toiture. Le CIQ a aidé à poser une bâche. Les propriétaires souhaiteraient entreprendre des travaux et cherchent des appuis pour essayer de sauver cet édifice.

Nous vous invitons à lire l'article qui lui est consacré dans « L'Echo des Pinchinats ».

\*La fibre optique

Elle arrive dans le quartier. Le Parc Rigaud est déjà équipé. Pour le chemin Pierre Pascalis et la route des Pinchinats les lignes sont posées. Pour les autres chemins du quartier c'est en cours. Il restera à la charge de chaque foyer de faire le raccordement. Il est difficile d'obtenir des informations. A toute fin utile, vous pouvez contacter le responsable correspondant chez Orange M. Frédéric Juliant (tél. 06 76 40 16 45 - courriel : [frederic.juliant@orange.fr](mailto:frederic.juliant@orange.fr)) ou téléphoner au 0800 08 92 27.

\*Le Flexibus

C'est un transport à la demande pour les habitants éloignés de l'arrêt du bus 23 au Parc Rigaud. Pour réserver un créneau, appeler le 09 70 80 90 13 jusqu'à deux heures avant votre rendez-vous. Suite aux dysfonctionnements relevés, ce service va être grandement amélioré à partir de janvier prochain. Le système sera géré au niveau de la Métropole et englobé dans le réseau métropolitain des transports en commun. Les demandes seront traitées en temps réel grâce aux applications mobiles apportant plus de souplesse et d'interactivités.

\*« L'Echo des Pinchinats »

C'est la revue annuelle du CIQ qui sera distribuée très prochainement dans vos boîtes aux lettres et postée sur notre site web.

**\*La fête des Pinchinats**

Elle se tiendra le 16 juin dans le jardin de la chapelle Sainte-Anne et vous êtes invités à venir nombreux.

**\*Les sangliers**

Ils font des ravages dans les cultures maraîchères et les jardins.

Procédure officielle à suivre pour l'organisation d'une battue administrative : Contacter le lieutenant de louveterie [Philippe.bayen@bouchesdurhone.gouv.fr](mailto:Philippe.bayen@bouchesdurhone.gouv.fr)

Une autre façon de procéder en période de chasse, écrire au CIQ via son adresse mail [ciquaixpinchinats@gmail.com](mailto:ciquaixpinchinats@gmail.com) qui vous mettra en contact avec un chasseur.

--> Au Parc Rigaud une battue administrative a été organisée sans résultat. Il faut dire que tirer au milieu des habitations est risqué !

Monsieur Boulkenafet a été largement applaudi et nous le remercions pour son attention et l'intérêt qu'il porte à notre quartier et nous adressons nos vifs remerciements à Monsieur Bouvet pour son écoute attentive à nos problèmes.

**L'assemblée a accordé son quitus aux administrateurs du CIQ.**

**Rapport financier**

Le trésorier, Chris Korthals Altes, communique les comptes de l'exercice écoulé.

Le compte d'exploitation 2018 est légèrement excédentaire (environ 939€ de dépenses, contre 1584€ de cotisations), si l'on ne prend pas en compte les frais d'avocat. Les frais d'avocat se sont élevés à 4800 €.

Au 31/12/2018 solde du compte courant : 1484€ et solde du compte de dépôt: 2418,31€.

**Ce rapport a été adopté à l'unanimité par les membres présents et représentés.**

**Exposé**

Présentation du château de La Gaude par Benjamin Jacquet, responsable du caveau et Pierre-Marie Segalen, maître de Chai. Cette belle propriété appartenant à la famille Blaise est à présent un hôtel 5\*\*\*\*\* avec 17 chambres (ouverture cet été), un restaurant gastronomique de 35 couverts dont le chef est Matthieu Dupuis-Baumal et une boutique. La vigne s'étend sur 19ha pour produire au maximum 100 000 bouteilles d'un vin bio « haute couture ».

La séance s'est terminée par un pot de l'amitié très convivial avec dégustation de vins rosés du château de La Gaude.